



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT  
DU 3 RABII II 1434 (14 FEVRIER 2013)**

\*

I. Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes et la convention internationale suivants :

**PROJETS DE DECRETS**

1. **Projet de décret n° 2-12-623 portant réorganisation de l'institut supérieur des études maritimes.**

*Ajourné en vue de poursuivre son examen.*

2. **Projet de décret n° 2-12-780 complétant le décret n° 2-84-22 du 7 rabii II 1404 (11 janvier 1984) portant institution de rémunérations de services rendus par le ministère des affaires culturelles.**

*Approuvé.*

3. **Projet de décret n° 2-12-770 modifiant et complétant le décret n° 2-73-723 du 6 hija 1393 (31 décembre 1973) relatif au traitement des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales et des militaires à solde mensuelle et fixant certaines mesures à l'égard des rémunérations des personnels de diverses entreprises.**

*Approuvé sous réserve de tenir compte des observations présentées par certains ministres.*

4. **Projet de décret n° 2-13-95 modifiant et complétant le décret n° 2-12-618 du 15 moharrem 1434 (30 novembre 2012) fixant les conditions du versement aux étudiants des bourses d'études dont les crédits budgétaires sont mis à la disposition de l'office national des œuvres universitaires, sociales et culturelles.**

*Approuvé.*

**CONVENTION INTERNATIONALE**

● **Convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuroméditerranéennes, faite à Bruxelles le 18 avril 2012.**

**+ Projet de loi n° 21-13 portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.**

*Approuvés.*

II. Le ministre de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies a présenté un exposé sur la stratégie Rawaj du commerce et de la distribution.

*La discussion de cet exposé a été reportée à un prochain conseil du gouvernement.*

**III. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :**

- 1) Le secrétaire général du ministère chargé des relations avec le parlement et la société civile ;**
- 2) L'inspecteur général du ministère de l'agriculture et de la pêche maritime (département de l'agriculture) ;**
- 3) L'inspecteur général du ministère de l'agriculture et de la pêche maritime (département de la pêche maritime) ;**
- 4) Le directeur de l'office régional de mise en valeur agricole d'Ouarzazate ;**
- 5) Le directeur de l'office régional de mise en valeur agricole de Moulouya ;**
- 6) La directrice de l'école normale supérieure -l'enseignement technique à Mohammedia ;**
- 7) Le doyen de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales à Mohammedia ;**
- 8) La doyenne de la faculté des sciences et techniques à Mohammedia ;**
- 9) Le doyen de la faculté des lettres et des sciences humaines à Mohammedia ;**
- 10) Le doyen de la faculté des sciences et techniques à Tanger ;**
- 11) Le directeur de l'école supérieure Roi Fahd de traduction à Tanger ;**
- 12) Le directeur de l'office des foires et expositions de Casablanca ;**
- 13) La directrice du centre marocain de promotion des exportations.**